

N/REF : 27/06/2024 10H22 C:002540 I:24192
V/REF : ARF/068920
V/Email reçu le Jeudi 27/06/2024 a 10H22

IN'LI AURA

**101 RUE DENFERT ROCHERAU
69004 LYON**

V/REF.IMM. ARF-SN61
IMMEUBLE : GRENOBLE AMPERE
32/32BIS, RUE AMPERE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 08 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 32 RUE AMPERE -
MOTIF : INTERVENIR POUR LE POMPAGE DE LA FOSSE ASCENSEUR
Donneur d'ordre : M. L BRAGA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 03/07/2024 A 14H50
INTERVENTION DEPUIS LES COMMUNS
POMPAGE DE LA FOSSE ASCENSEUR POUR ENVIRON 6M3

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 05/07/24 a 12H24 M. L BRAGA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	442,25

TOTAL H.T.	442,25
T.V.A. a 10,00%	44,22
TOTAL T.T.C.En EURO	486,47

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN